

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 septembre 2013

REDONNER DES PERSPECTIVES À L'ÉCONOMIE RÉELLE ET À L'EMPLOI INDUSTRIEL -
(N° 1283)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 52

présenté par
Mme Valter

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 43, substituer au mot :

« assurer »

le mot :

« garantir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le mot « garantir » est employé à l'alinéa 64 pour le même usage. Cet amendement rédactionnel harmonise les termes dans le texte de la proposition de loi.